

BULLETIN D'INFORMATION

de la FONDATION iFRAP



EN ROUTE VERS 2017

La France est à bout. Cela fait 15 ans qu'elle coule. Plus grave, les créateurs de richesses (et donc d'emplois) sont aujourd'hui complètement découragés.

Avec la Fondation iFRAP, nous avons dit et redit ce que nous redoutons tous : que nous allions dans le mur sans un changement drastique des politiques publiques menées ces dernières années. Beaucoup ont ironisé, expliquant que la courbe du chômage était sur le point de s'inverser et que la croissance serait là incessamment. Nous aurions voulu les croire.

On se demande parfois s'ils ont vraiment saisi, à gauche comme à droite, l'urgence de la situation. On aimerait qu'ils soient prêts à réformer. Et qu'ils sachent comment éviter le mur.

Les précédentes expériences ont confirmé l'impréparation et les perpétuelles hésitations.

Nos derniers gouvernements ont laissé la dette, le déficit, le chômage, les dépenses publiques pléthoriques et les taxes abusives casser toute la dynamique française. Sans vouloir essayer les solutions qui ont marché ailleurs (baisse des dépenses et des taxes, assouplissement du droit du travail, etc.), nos gouvernants ont continué à siphonner nos forces vives en espérant être sauvés par la croissance mondiale. Cela n'a pas marché. Le bilan, à gauche comme à droite est calamiteux. Quant à l'alternance pour l'alternance, elle ne rime à rien.

Aujourd'hui, nos conquistadores du pouvoir sont bien alignés sur la ligne de départ. Les favoris, les *outsiders*, ceux qui valorisent leur expérience passée comme les petits nouveaux qui proposent de tout chambouler. Mais prendre le pouvoir, cela ne suffit plus.

Oseront-ils faire sauter le projet fou du prélèvement à la source, réformer le statut public, réduire le nombre d'élus, passer outre la pression des syndicats ? Une question taraude : sont-ils prêts à faire ce qu'ils DOIVENT faire ? À se battre pour l'intérêt général ? Savent-ils quelles sont les réformes les plus importantes, quel programme adopter, quelle gradation, quel calendrier ? Quelles réformes structurelles ? Quelle réorganisation pour la France ? Toutes ces questions sont, élection après élection, laissées à l'après-victoire. Pas cette fois-ci.

Pour s'assurer de cela, la Fondation iFRAP a publié (et continue de publier) ses 12 travaux pour libérer la France de son carcan : réforme du statut de la fonction publique, décentralisation de l'éducation nationale, la trajectoire des finances, la mise en place d'une allocation sociale unique, etc.

Grâce à toutes ces publications et aux propositions chiffrées, grâce à notre comparateur des programmes sur le site ifrap.org, les idées bougent !

Mesdames et Messieurs les candidats, nous vous demandons de faire votre travail et de prévoir votre présidence, ses priorités et son calendrier pour que le prochain président soit capable de RÉFORMER en toute légitimité.

Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation iFRAP

Présidentielle 2017 :

Comparez et évaluez les programmes !

En attendant les primaires de la droite et de la gauche, en attendant la liste des candidats officiels à l'élection présidentielle, vous pouvez consulter les programmes des candidats supposés et déclarés, sur 50 thématiques et sous-thématiques, sur les comparateurs des programmes de la Fondation iFRAP. Dans le cadre de la primaire de la droite et du centre, la Fondation iFRAP a aussi évalué l'impact des programmes économiques des candidats sur la croissance, l'emploi, les prélèvements obligatoires ou encore le déficit. Un travail qui se poursuivra jusqu'à l'échéance de mai 2017 !

www.ifrap.org



La Fondation iFRAP : 3^e Think Tank de France



Dans son classement 2016, l'Observatoire des Think Tanks place la Fondation iFRAP à la 3^e place sur 46 instituts répertoriés notamment grâce à l'accessibilité et la qualité de nos productions et études qui ont obtenu la note maximale !

La trajectoire 2017-2022

Ce que propose la Fondation iFRAP pour baisser les finances publiques, la fiscalité et pour relancer la croissance et le plein-emploi

Comment on régule les dépenses en 5 ans ?

Notre stratégie pour la baisse des dépenses publiques repose en premier lieu sur des efforts sur les personnels publics (qui ont un coût de 13 % de notre richesse nationale quand les Allemands sont à 7,7 % et les Britanniques à 9,5 %). Cet effort doit principalement porter sur la fonction publique d'État et la territoriale. À cela doit se joindre une réforme de systèmes de retraites et un alignement des régimes publics et privés ainsi qu'une refonte totale de notre système de protection sociale (mise en place d'une allocation sociale unique, réforme des parcours de santé et hospitalier, rationalisation de l'Assurance chômage, etc.). En 5 ans, c'est 77 milliards d'euros qui peuvent être économisés. Une baisse des dépenses à gager par une baisse de la fiscalité de même ampleur.

	État 9,3 milliards d'euros d'économies	Collectivités territoriales 10,2 milliards d'euros d'économie	Sphère sociale 57,6 milliards d'euros d'économies
Fonction publique	10,3 milliards d'euros d'économies par la baisse des effectifs (dont les opérateurs), le gel du point d'indice et la suppression du supplément familial de traitement.	8,5 milliards d'euros d'économies par la baisse des effectifs et le gel du point d'indice.	3,1 par la baisse des effectifs et le gel du point d'indice.
Réformes structurelles	13,5 milliards d'euros d'économies par la rationalisation des achats, du réseau des préfectures, du réseau diplomatique, des dotations et la rationalisation de la sphère sociale de l'État (subventions HLM).	1,7 milliard d'euros d'économies par la réduction des subventions aux associations et la suppression du Cese et des Ceser.	33,5 milliards d'euros d'économies par une réforme des retraites.
	1,5 milliard d'euros d'économies sur les opérateurs.		10 milliards d'euros d'économies par la mise en place d'une allocation sociale unique.
Investissement	10,5 milliards d'euros d'investissements dans le pénitencier, le système judiciaire et la Défense.		7,5 milliards d'euros d'économies par une réforme du système de santé et de la Sécurité sociale (fusion des caisses, réduction des actes inutiles, etc.).
	5,5 milliards d'euros de frais de restructuration (suite aux réformes).		3,5 milliards d'euros d'économies en réformant l'Assurance chômage (alignement régime des intermittents sur les intérimaires, réduction du temps d'allocation, etc.).

77 milliards d'euros d'économies d'ici 2022

Comment on baisse les impôts en 5 ans ?

Jusqu'en 2022 : 60,5 milliards d'euros d'allègements fiscaux

Dont :

- 36,1 milliards d'euros sur les impôts sur la production ;
- 16,2 milliards d'euros sur les cotisations ;
- 18,1 milliards d'euros sur l'impôt sur le revenu ;
- 8,1 milliards d'euros de hausse de la TVA ;
- et environ 10 milliards d'euros de hausse de divers taxes sur les produits (paris hippique, tabac, boissons, loto, jeux de casinos, etc.).

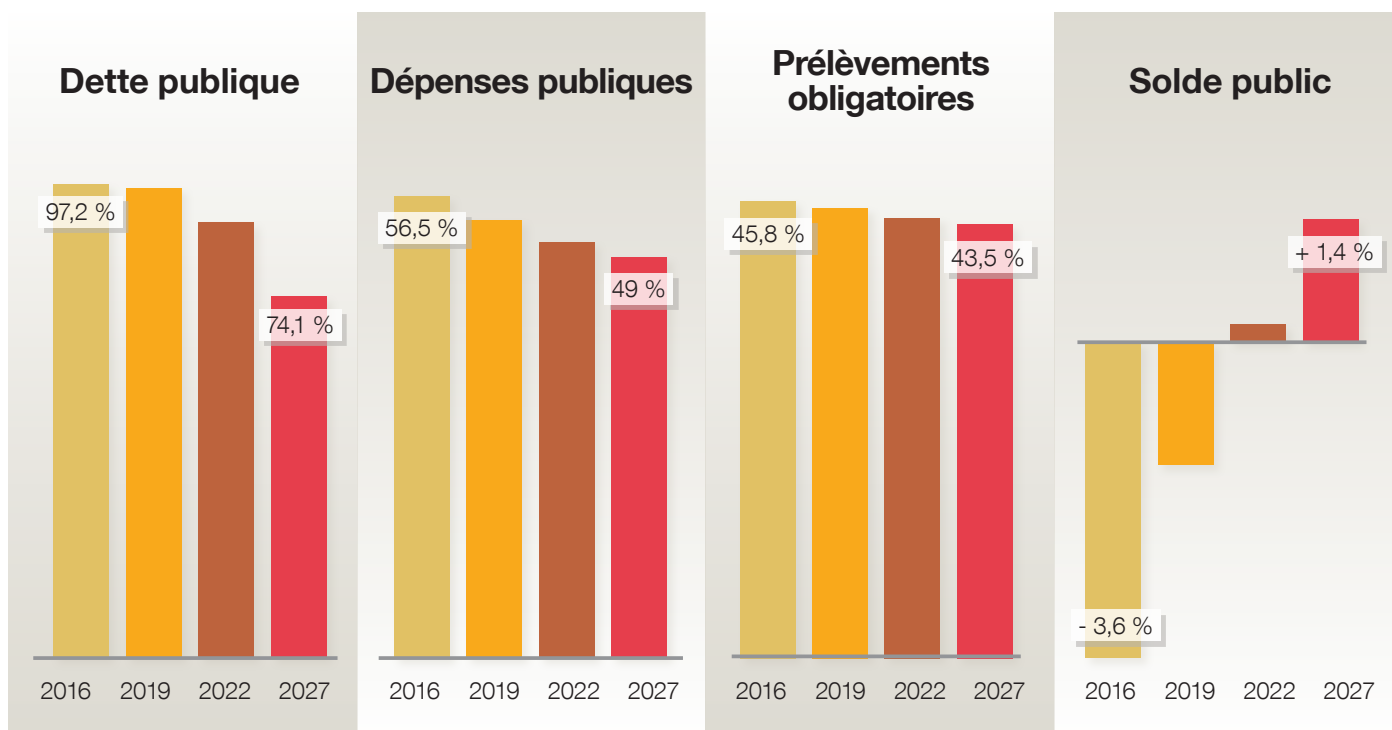
Jusqu'en 2024 : 27 milliards d'euros supplémentaires d'allègements fiscaux

Dont :

- 6,5 milliards d'euros sur les impôts sur la production ;
- 14,5 milliards d'euros sur les cotisations ;
- 3,2 milliards d'euros sur l'impôt sur le revenu.

Dans notre stratégie, la baisse de la fiscalité de 87,5 milliards d'euros est étalée jusqu'en 2024 tandis que les baisses de dépenses sont concentrées sur 2017-2022. Notre stratégie fiscale se dirige à 80 % sur les entreprises et à 20 % sur le capital afin de créer à nouveau des entreprises et des emplois en France.

Impact de la stratégie iFRAP



Chômage métropolitain

10 % en 2017

8,3 % en 2022

5,7 % en 2027

Emploi marchand (en milliers)

17 896 en 2017

18 635 en 2022

19 362 en 2027

PIB marchand (en milliards)

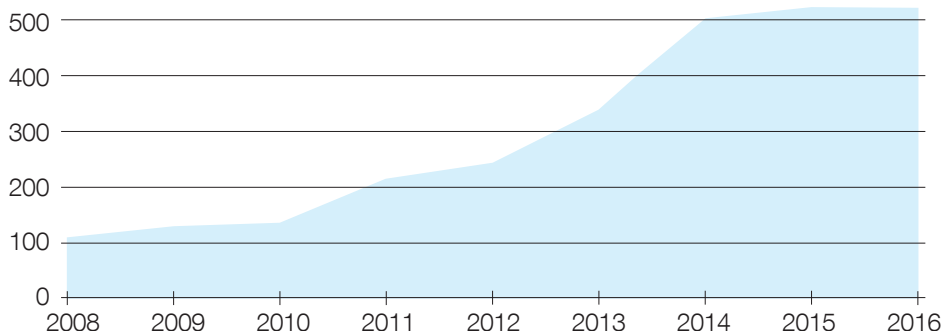
1 446 en 2017

1 723 en 2022

2 033 en 2027

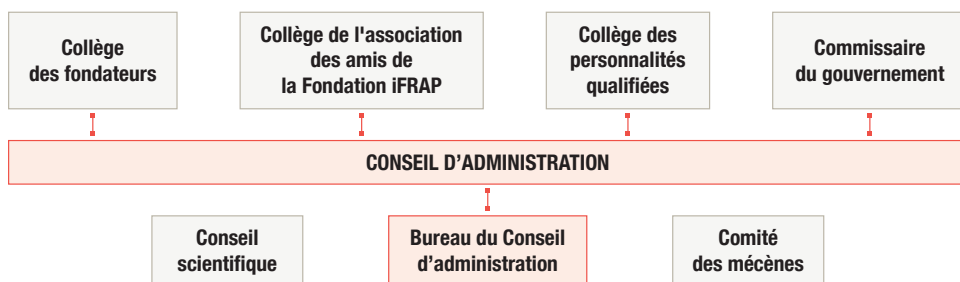
En 9 ans, le travail de la Fondation iFRAP est devenu une référence pour les médias

Nombre de passages médias



Gouvernance de la Fondation iFRAP

- Bureau du conseil d'administration :** Jean-Claude Rouzaud – président, Olivier Allez – trésorier, Édouard Husson – vice-président, Jacques de Trentinian – secrétaire
- Collège des fondateurs :** Bernard Zimmern - président d'honneur, Hubert Jousset, Charles-Marie Jottras, Daniel Arnoux
- Collège des personnes qualifiées :** Denis Kessler, Jean-Michel Fourgous, Édouard Husson, Olivier Tardy
- Collège des amis :** Jacques de Trentinian, Jean-Claude Rouzaud, Olivier Allez, Jocelyne Descottes
- Conseil scientifique :** Jean-Marc Daniel, Cédric de l'Estrange, Christophe Kerrero, Bertrand Nouel, Jean-Michel Yolin, Bernard Zimmern, Denis Bachelot, Emmanuel Combe, Bernard Vivier, Édouard Husson
- Comité des mécènes :** les membres du comité des mécènes sont les grands donateurs de la Fondation iFRAP
- Commissaire du gouvernement**



Le bulletin d'information de la Fondation iFRAP est une publication de la Fondation iFRAP - Fondation reconnue d'utilité publique. 32-34 rue des Jeûneurs, 75002 Paris. Tél. 01 42 33 29 15. www.ifrap.org
 Directeur de la publication : Agnès Verdier-Molinié. TEMA | presse. Impression : Socoprint, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal. Dépôt légal : novembre 2016. ISSN : 2116-3510.



La Fondation iFRAP est un think-tank qui après 30 années de recherches et de publications visant la performance des dépenses publiques, a été reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'État paru au *Journal officiel* le 19 novembre 2009. Sa mission : « Effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein-emploi et le développement économique, faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, proposer des mesures d'amélioration et mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées. » Son indépendance est assurée par un financement exclusivement privé. Agnès Verdier-Molinié est directeur de la Fondation ; Bernard Zimmern, qui a créé la Fondation en 1985, est aujourd'hui son président d'honneur ; Sandrine Gorreri est directrice de la rédaction du mensuel de l'iFRAP, *Société Civile* ; Samuel-Frédéric Servièrre est responsable des questions budgétaires et fiscales ; Monique Olivet est responsable administratif ; Philippe François est expert des questions retraites, santé et énergie ; Bertrand Nouel est expert sur les questions de justice et du social ; Christian Arnault est chargé des sujets transports et Manon Meistermann est chargée du site Web et des comparaisons internationales.

SOUTENIR LA FONDATION iFRAP

OUI, je m'abonne à la revue mensuelle *Société Civile* pour 10 numéros, soit **49 €** au lieu de ~~80 €~~ que je règle par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP



OUI, je soutiens la Fondation iFRAP et fais un don de.....€ que je règle par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne morale : réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personnes), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Vous êtes une personne physique : au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable ; ou bien au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 45 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.



M. M^{me}
 Nom Prénom
 Organisme.....
 Adresse.....
 Code postal..... Localité.....
 E-mail.....
 Téléphone.....

En application de la loi Informatique et liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Ces données pourront être échangées avec d'autres organismes. Vous pouvez vous y opposer en cochant cette case